

HÔTELLERIE DE BAS STANDING ET DÉVIANCES DES SERVICES DE L'HÉBERGEMENT, TENDANT AUX MAISONS CLOSES À BAMAKO

Moussa dit Martin TESSOUGUE

*Enseignant Chercheur au DER de Géographie à la Faculté d'Histoire
et de Géographie (FHG),*

Laboratoire Hommes Peuplement Environnement,

Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako

mmtessougue@gmail.com

Résumé :

Le développement urbain est à l'origine de l'expansion des hospices pour les soins et les hébergements. Ici, il est développé, les prestations déviantes des hospices d'hébergements comme les hôtels de bas standing à Bamako. L'objectif de cet article, vise à démontrer la déviance des services de l'hébergement dans les hôtels de bas standing à Bamako au Mali. En utilisant les recherches documentaires, les enquêtes qualitatives et quantitatives de terrain on a obtenu des résultats évidents démontrant la déviance des services normaux de l'hôtellerie. Ainsi, les pratiques des tarifications horaires des chambres et de l'hébergement de longue durée des jeunes femmes vendant leurs charmes, sont bien perceptibles dans les hôtels de bas standing à Bamako.

Mots clés : *Hôtel, bas standing, hébergement, services, déviances, prostitution.*

Abstract:

Urban development has led to the expansion of hospices for care and accommodation. This article looks at the deviant services provided by accommodation hospices such as low-standard hotels in Bamako. The aim of this article is to demonstrate the deviance of accommodation services in low-standard hotels in Bamako, Mali. Using documentary research and qualitative and quantitative field surveys, we obtained clear results demonstrating the deviance of normal hotel services. Thus, the practices of hourly room rates and long-term accommodation for young women selling their charms are clearly perceptible in low-standard hotels in Bamako.

Key words: Hotel, low standard, accommodation, services, deviances, prostitution.

Introduction

Les principaux acteurs du tourisme contribuant à l'attraction et au rayonnement d'une destination sont entre autres : les hôteliers et restaurateurs, les tours opérateurs et les agences de voyages, les transporteurs (aériens, terrestres, maritimes et fluviaux), les guides de tourisme, les animateurs des espaces de loisirs, etc. Parmi ces acteurs, il est ici plus question des hôteliers qui sont des promoteurs de l'hébergement marchand. « L'hébergement marchand correspond à la fois à l'hôtellerie homologuée, mais aussi aux campings, aux villages de vacances, aux auberges de jeune, aux gîtes et chambres d'hôtes ou aux résidences de tourisme. », expliquent I. Frochot, P. Legohérel, (2014, p. 16).

La naissance du tourisme date du 19^e siècle en Europe. De sa naissance à nos jours au 21^e siècle le tourisme est en passe d'être l'une des premières économies du monde en associant la consommation d'une multitude de services : hébergement, restauration, transports, biens culturels, loisirs, etc. Le poids du tourisme connaît une croissance régulière dans les économies nationales (développées ou non) tant en termes d'emplois, de croissance que de contribution à la balance commerciale. Ce secteur est l'une des premières ressources en devises pour les pays émergents et/ou en développement, selon N. Fabry et S. Zighni, (2012, p. 97).

La fourniture des services touristiques s'adapte en fonction des saisons, de la demande et des exigences des consommateurs touristiques.

« Comme ses consœurs œuvrant dans des industries de production, l'entreprise touristique fait face à un environnement turbulent et complexe où les systèmes sociaux exercent des pressions soit par des lois, des comportements

d'achats, une évolution de la technologie, les contraintes financières, la concurrence ; les partenaires ou tout simplement par les caractéristiques climatiques, historiques ou géographiques dans lesquelles cette organisation touristique a décidé de croître », soutient A. Flautre, (1986, p. 2).

« Tout de même, les utilisateurs des produits et services touristiques notamment dans l'offre de l'hébergement, sont à l'origine de la proposition d'achat et aident à définir la spécificité des produits désirés », développent P. Kotler et al., (2016, p. 188).

Pour se différencier de ses concurrents, chaque entreprise touristique doit avoir une capacité d'adaptation au marché. Elle doit ainsi être à mesure de proposer des produits innovants pour s'attribuer un monopole même si cela demeure éphémère.

« Dans un secteur de plus en plus concurrentiel, la croissance des entreprises touristiques se nourrit de l'innovation et de la capacité à proposer un service ou offrir un produit que les autres entreprises n'ont pas encore proposé. Petites entreprises, start-ups de tourisme ou grands groupes, les entreprises n'ont pas d'autres choix que de se différencier majoritairement par l'innovation », notent C. Clergeau et al., (2014, p. 274).

Cet article, étudie la stratégie d'adaptation des hôtels de bas standing à la demande des consommateurs touristiques à Bamako au Mali. Le classement des hôtels au Mali, applique le Règlement n°14-12-99/CM de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Au regard de ce Règlement, sont réputés établissements d'hébergement touristique, tous établissements commerciaux offrant des chambres ou des appartements équipés et meublés en location soit à une clientèle de passage à la journée ou à une clientèle qui effectue un séjour caractérisé par une location à la semaine, ou au mois mais qui n'y élit pas domicile. Ils peuvent comporter un

service de restauration ; ils sont exploités toute l'année en permanence ou pendant plusieurs mois.

En outre, ce Règlement détermine les catégories des établissements. Les différents types d'établissements d'hébergement touristique sont classés selon les caractéristiques minimales déterminées. A chacune des classes correspond un nombre déterminé d'étoiles, croissant avec le confort de l'établissement : Quatrième catégorie = 1 étoile ; Troisième catégorie = 2 étoiles ; Deuxième catégorie = 3 étoiles ; Première catégorie = 4 étoiles ; Catégorie luxe = 5 étoiles.

Même si le Mali se conforme aux normes de la CEDEAO pour le classement, il existe des textes additifs pour les établissements de tourisme qui sont régis par la Loi n^o 2018 - 068 / du 13 Décembre 2018. Cette loi en son article 2 définit comme :

- établissement de tourisme, toute entreprise qui a pour vocation de fournir au public, des prestations comme l'hébergement temporaire, la restauration, la vente de boissons alcoolisées, le loisir et la détente.

- sont également considérés comme établissements de tourisme, les terrains aménagés servant de camping, les parcs pour véhicules de loisirs et caravanes.

Le Décret N^o 2019 – 137/P-RM du 04 Mars 2019, portant réglementation de l'agrément et de l'exploitation des établissements de tourisme en République du Mali, met en application toutes les dispositions de la Loi n^o 2018 - 068 / du 13 Décembre 2018.

Les hôtels étudiés dans cet article sont ceux qui ne répondent à aucune catégorie énumérée suivant la norme de la CEDEAO mais cependant régis par la Loi n^o 2018 - 068 / du 13 Décembre 2018 et le Décret N^o 2019 – 137/P-RM du 04 Mars 2019. Il s'agit donc des hôtels de bas standing agréés mais ne pouvant posséder aucune étoile de classement.

Ces hôtels de bas standing ayant démarré leurs activités depuis la période coloniale n'ont cessé de se développer à Bamako

depuis l'indépendance du Mali en 1960. Ainsi dans le tissu urbain de Bamako dans les quartiers populaires comme dans les quartiers cossus, les hôtels de bas standings demeurent des espaces de loisirs et d'hébergement de la clientèle nationale et internationale. Ce sont des lieux peu tolérés par les religieux musulmans et chrétiens mais ils demeurent indestructibles par les offres de loisirs qui émerveillent la population de Bamako et les étrangers. En d'autres termes, il s'agit des hôtels utilitaires accessibles à un public n'ayant pas un pouvoir d'achat élevé. Il s'avère tout de même que ces établissements de bas standing respectent peu le système de fonctionnement normal édicté par l'hôtellerie, surtout en ce qui concerne les procédures d'hébergement.

La question est de savoir : comment se manifeste la déviance des services de l'hébergement, dans les hôtels de bas standing à Bamako au Mali ?

L'objectif vise à démontrer la déviance des services de l'hébergement dans les hôtels de bas standing à Bamako au Mali. En hypothèse, il est accepté que la déviance des services de l'hébergement dans les établissements hôteliers de bas standing est profitable à la population de Bamako et aux touristes internationaux.

1. Méthodologie

La méthodologie inclut les recherches documentaires, les enquêtes qualitatives et les enquêtes quantitatives.

1.1. Recherches documentaires

Les bibliothèques consultées à Bamako, offrent peu d'ouvrages traitant de la qualité des services d'hébergement dans les structures hôtelières. Il a été fait plus recours aux livres de la bibliothèque personnelle et aux ouvrages numériques. On y perçoit dans ces ouvrages achetés et dans les revues numériques,

le management hôtelier qui prend en compte l'organisation des services de l'accueil et de l'hébergement.

1.2. Enquêtes de terrain

Les travaux de terrain se sont déroulés en trois grandes phases : géolocalisation, enquêtes qualitatives et enquêtes quantitatives.

1.2.1. Géolocalisation des hôtels de bas standing dans le District de Bamako

Pour réussir cette étape, il a été fait recours aux matériels souvent : appareil Global Positioning System (GPS), appareil photo numérique « Nikon », pour les prises de vues, motos pour le déplacement et téléphone portable pour l'enregistrement des coordonnées sur une page numérique. Les équipes de terrain ont été réparties sur la rive gauche du fleuve Niger (Communes I, II, III et IV) et sur la rive droite du fleuve Niger (Communes V et VI). Les données collectées ont servi à la réalisation de la carte de la répartition spatiale des hôtels de bas standing à Bamako.

1.2.2. Enquêtes qualitatives

Pour cette étape de la méthodologie, il a été fait recours aux personnes ressources comprenant : 5 personnels de l'Administration Nationale du Tourisme ; 5 membres par conseil municipal en Communes I, II, III, IV, V et VI ; 3 agents des Services de sécurité – Brigade des mœurs ; 3 faitières parmi les associations des promoteurs hôteliers et 2 groupes de la clientèle des hôtels de bas standing (jeunes et travailleuses de sexe).

Pour conduire les interviews auprès des personnes ressources un guide d'entretien de 5 items sur les hôtels de bas standing a été conçu (Approbation de l'emplacement, perceptions des offres d'hébergement, descriptions des clients les plus fréquents, apports économiques, gestion des ordures). Ainsi pour les interviews des fonctionnaires, des agents de sécurité et des élus municipaux, elles ont été menées dans leurs bureaux durant les

après-midis. Pour les faïtières des associations des hôteliers, elles ont été interviewées à l'hôtel du Président de la faïtière avec au moins 5 participants de la faïtière. Ces enquêtes qualitatives ont été menées durant tout le mois de juillet 2023. Les données qualitatives recueillies par transcription et enregistrements autorisés ont été traitées par l'analyse de contenu afin de produire des verbatim pour illustrer le document !

1.2.3. Enquêtes quantitatives

Il a été constitué un échantillon par quota de 20%. Ainsi pour les 413 hôtels de bas standing dans le District de Bamako, la taille de l'échantillon quantitatif est de 83 hôtels, obtenue par la formule $((N/100)*20)$. Dans chaque commune, le nombre d'hôtels à inclure dans l'échantillon quantitatif est déterminé par le Tableau 1.

Tableau 1 : Nombres retenus des hôtels de bas standing par commune dans l'échantillon

Localités	Communes	Nombre Hôtels	Quota	Nombre échantillon
Rive Droite	Commune I	34	20%	7
	Commune II	58	20%	11
	Commune III	9	20%	2
	Commune IV	90	20%	18
Rive Gauche	Commune V	119	20%	24
	Commune VI	103	20%	21
Total District de Bamako		413	20%	83

Il a ensuite été procédé à l'élaboration du questionnaire comme outil d'enquêtes. Le questionnaire a été administré directement soit aux promoteurs des hôtels ou aux principaux gérants sur ordre des promoteurs. Les informations recueillies ont été

traitées grâce au logiciel « Excel ». Ainsi des tableaux et des graphiques ont été produits pour illustrer le document.

La difficulté majeure rencontrée est la traduction du questionnaire auprès de certains promoteurs hôteliers de bas standing ne parlant pas bien français.

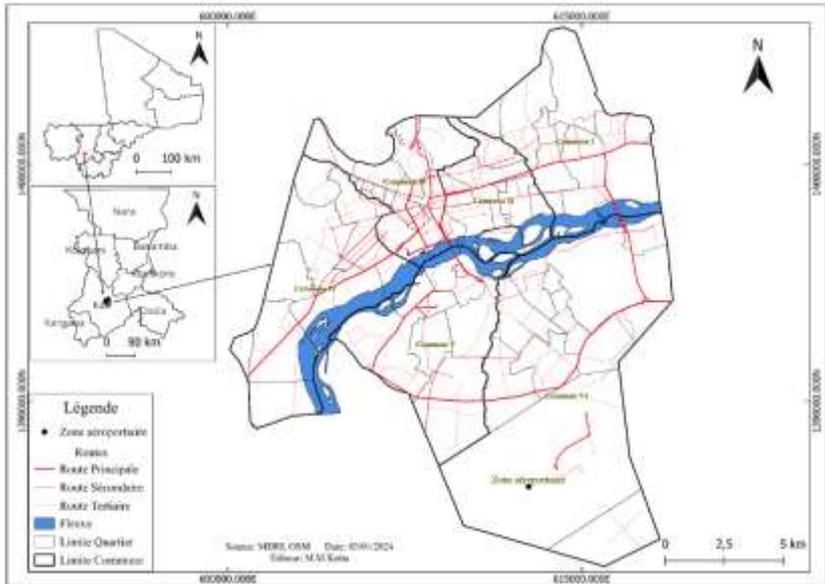
1.3. Présentation de la zone d'études

On retient plusieurs versions sur la fondation de Bamako. La plus officielle des versions accepte que le clan NIARE de l'ethnie Khassonké ou Soninké ou Sarakolé serait le fondateur de Bamako au 17^{ème} siècle, soutient C. Meillassoux, (1963, p. 201). A l'instar de nombreuses villes africaines et maliennes, l'essor de la ville de Bamako est étroitement lié à l'implantation de l'administration coloniale française à partir de 1883. Située à 12⁰49'N - 7⁰59'W, la ville de Bamako est la capitale malienne depuis 1960, date d'accession à l'indépendance du pays. Érigée en district en 1978, Bamako principale ville du pays s'étend sur 267 km² sur les deux rives du fleuve Niger (République du Mali, 2017, p. 5). Le district de Bamako a une population estimée à 2 419 609 habitants en 2018 et à 2 777 902 habitants en 2023, selon les projections de la Direction Nationale de la Population (DNP) (INSTAT, 2013 ; DNP, 2018 ; DNP, 2022).

En tant que ville européenne la plus importante de la colonie du Soudan Français les établissements hôteliers deviennent fonctionnels à Bamako. «En 1935, il y avait 3 hôtels à Bamako : le Buffet de la gare (1^{ère} catégorie, 10 chambres), l'Hôtel du Commerce (1^{ère} catégorie, 14 chambres et l'Hôtel du Niger 2^{ème} catégorie, 10 chambres) » (A.M. Guissé, 2010, p. 74). Avec l'avènement de l'indépendance, les établissements hôteliers en majorité au Mali et à Bamako, sont gérés par une société d'état. Il s'agit de la Société des Hôtellerie du Mali (SHM), compte tenu de l'option économique socialiste du Mali. Ainsi au Grand Hôtel existant depuis Février 1952 viendra s'ajouter l'Hôtel de l'Amitié en 1977, explique S. Philippe (2009, p. 196 et p. 236).

À côté des structures hôtelières étatiques, se sont développées des unités hôtelières privées appartenant aux Libanais et aux Syriens. Ces hôtels privés vont entre 1960 et 1990, monopoliser les offres de loisirs et d'hébergement de bas standing aux étrangers et à la population de Bamako. Avec la dissolution de la Société des Hôtelleries du Mali et la libéralisation du secteur des entreprises hôtelières, certains privés maliens ou étrangers deviennent propriétaires des hôtels. Compte tenu des moyens limités des opérateurs privés de l'hôtellerie, plusieurs d'entre eux détiennent des hôtels de faibles capacités. Il s'agit des unités hôtelières, offrant une dizaine de chambres mais un grand espace de bar qui s'étend sur toute la cour de l'hôtel et quelquefois sur les terrasses et les balcons pour les hôtels ayant rez-de-chaussée avec niveaux plus un ou deux. A partir de 1991-1992, les unités hôtelières de bas standing deviennent de plus en plus nombreuses sous le contrôle des promoteurs étrangers venus des pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest et surtout de la Chine. « Les unités d'hébergement de 53 en 1990 sont au nombre de 832 en 2020 au Mali » (M.M. Tessougué, 2022, p. 196). Le District de Bamako est une enclave territoriale dans le cercle de Kati et s'étend sur les rives Nord et Sud du fleuve Niger (Carte 1).

Carte 1 : Situation géographique du District de Bamako



2. Résultats

2. 1. Représentation spatiale des hôtels de bas standing à Bamako

Les statistiques touristiques en 2022, dénombrent 413 hôtels de bas standing dans le District de Bamako. Le nombre des hôtels de bas standing (413) représente une forte proportion sur les 472 hôtels fonctionnels du District de Bamako, soit 87,5% 2022. Toutes les communes n'ont pas le même effectif d'hôtels de bas standing. Ainsi, la Commune V abrite le plus grand effectif avec 119 hôtels soit 28,81%. Au second rang vient la Commune VI avec 103 hôtels, soit 25%. Ces deux communes, situées en rive droite du fleuve Niger abritent 54% des hôtels de bas standing du District de Bamako. Ce sont des communes disposant de

réserves foncières au Sud du fleuve Niger (Carte 2 et Tableau 2)

Tableau 2 : Capacités des hôtels de bas standing par commune dans le District de Bamako

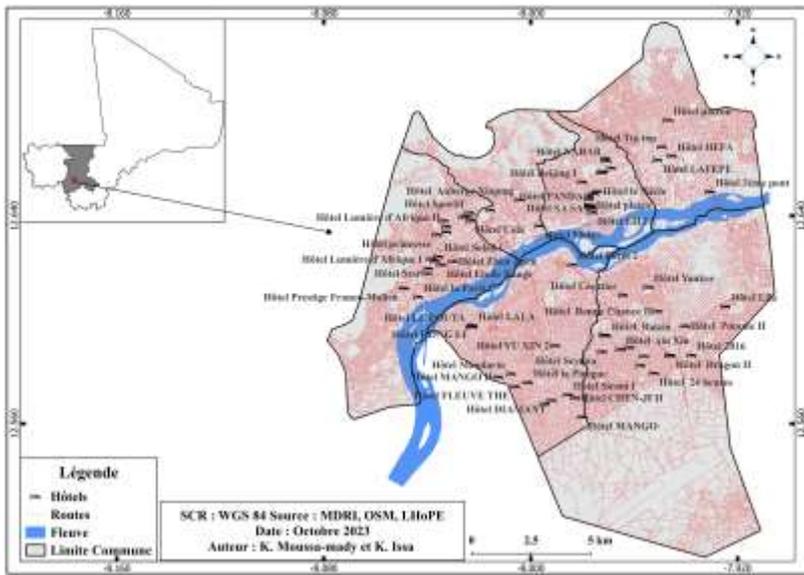
Localités	Communes	Hôtels		Chambres		Lits	
		Nombre	Parts	Nombre	Parts	Nombre	Parts
Rive Gauche du fleuve Niger	Commune I	34	8,23%	340	7,61%	358	7,28%
	Commune II	58	14,04%	704	15,77%	798	16,23%
	Commune III	9	2,18%	211	4,73%	241	4,90%
	Commune IV	90	21,79%	1095	24,52%	1194	24,29%
Rive Droite du fleuve Niger	Commune V	119	28,81%	1182	26,47%	1250	25,43%
	Commune VI	103	24,94%	933	20,90%	1075	21,87%
Total District de Bamako		413	100%	4465	100%	4916	100%

Source : Enquêtes de terrain, Juillet 2023

Sur la rive gauche, la Commune IV avec 90 hôtels, occupe la 3^{ème} place des communes les plus dotées en hôtels de bas standing soit 21,8% du District de Bamako. La 4^{ème} place revient à la Commune II, avec 58 hôtels soit 14% des hôtels de bas standing de Bamako. À la 5^{ème} place se trouve la Commune I avec 34 établissements soit 8,23% des établissements hôteliers

de bas standing de Bamako. Enfin en 6^{ème} rang se trouve la Commune III avec 9 hôtels soit 2,20% des établissements d'hébergement de bas standing de Bamako. Sur la rive gauche ou rive Nord du Niger, se trouvent 46% des hôtels de bas standing de la ville de Bamako (Carte 2).

Carte 2 : Spatialisation des établissements hôteliers de bas standing entre la rive droite et la rive gauche du fleuve Niger à Bamako



2.2. Singularité des offres de l'hébergement dans les hôtels de bas standing

2.2.1. Hôtels de faible capacité, dominés des promoteurs étrangers

Les hôtels de bas standing ont en moyenne une capacité de 11 chambres et de 12 lits. Ce sont des hôtels de faibles capacités d'hébergement. Une autre singularité des hôtels de bas standing dans le District de Bamako est que ce sont des hôtels tenus par

des promoteurs étrangers. Ainsi sur les 83 hôtels enquêtés, 78 soit 94% appartiennent à des investisseurs étrangers. De façon spécifique, les étrangers émanant de l'Asie sont majoritaires soit 71 et ceux provenant des autres pays d'Afrique sont au nombre de 7. Ainsi les promoteurs étrangers asiatiques équivalent à 85,5% des patrons des hôtels de bas standing de Bamako. 8,4% des promoteurs hôteliers proviennent des pays côtiers en Afrique Occidentale. Enfin 6% des promoteurs des hôtels de bas standing à Bamako sont constitués de maliens. On ne compte presque pas de promoteurs Européens dans l'hôtellerie de bas standing à Bamako.

2.2.2. Principal service, un hébergement déviant

En se référant aux principaux services offerts dans les hôtels de bas standing à Bamako, on note que ce sont les services : de « bar-ambiance », de « débit de boissons alcoolisées ou non » et d'hébergement, qui sont présents dans toutes les unités hôtelières (100%). Souvent dans l'enceinte ou à la porte de l'établissement hôtelier de bas standing, on retrouve un espace grillade offrant du porc, du méchoui ou des brochettes de bœufs, moutons ou chèvres. Le service de cuisine au sein de l'établissement hôtelier de bas standing est rare. Tout de même on le retrouve dans 13,3% des hôtels de bas standing. Les repas offerts sont sommaires : riz, soupes de poisson, soupe de chevillards de bœufs, etc. Enfin, les services les plus rares dans les hôtels de bas standing sont des espaces de restauration. Seuls 3,6% des hôtels de bas standing en sont dotés avec des prestations proches de fast-food (Tableau 3).

Tableau 3 : Principaux services offerts par les hôtels de bas standing à Bamako

Services hôteliers	Existant		Inexistant		Total	
	Nombre	Parts	Nombre	Parts	Nombre	Parts
Bar ambiancé	83	100%	0	0%	83	100%
Débit de boissons alcoolisées ou non	83	100%	0	0%	83	100%
Cuisine	11	13,3%	72	87,3%	83	100%
Restaurant	3	3,6%	80	96,4%	83	100%
Espace de grillade	23	27,7%	60	72,3%	83	100%
Chambres	83	100%	0	0%	83	100%

Sources : Enquêtes de terrain, Juillet 2023

C'est dans l'offre de l'hébergement que les hôtels de bas standing, sont les plus réguliers. Cependant, leurs services d'hébergement sont déviants en plusieurs points et ne respectent pas entièrement les normes classiques des hôtels. Pour arriver dans un hôtel de bas standing à Bamako, le client ne fait pas de réservation et ne paie pas l'arrhes. À l'accueil, les services des hôtels de bas standing ne disposent d'aucun registre ni d'aucun ordinateur pour le check in de votre identité. Tout se passe de façon orale mais ici, il faut mentionner un détail. Le numéro de chambre et l'heure d'accès dans la chambre sont inscrits dans le cahier du gérant. En ce moment, il ordonne à un employé de guider le client dans sa chambre après avoir reçu le paiement. L'employé conduit le client vers la chambre puis les fait attendre un moment dans le couloir, le temps pour lui de changer les draps du lit. Il sort et les clients occupent la chambre.

Généralement la tarification de la chambre est à l'heure et les prix varient de 2000 (3,05) à 5000 FCFA (7,63 Euro). Il existe aussi, un hébergement de long séjour accordé aux travailleuses de sexe qui y élisent domicile dans l'hôtel de bas standing pour une année ou des années. Dans ce cas, la chambre est tarifée par jour entre 5000 (7,63) et 10000 FCFA (15,3 Euro). Ainsi par mois au titre de l'hébergement chaque travailleuse de sexe peut rapporter à l'hôtel de bas standing entre 150 000 (229 Euro) ou 300 000 FCFA (458 Euro). Pour le check out du client, ça se passe incognito, s'il respecte le temps d'une heure allouée. Dans le cas contraire, un employé est envoyé au client. L'employé est ainsi chargé d'expulser de la chambre le client en tapant la porte (Photo 1 et 2).

Photo 1 : Disposition du lit sans oreiller ni descente de lit dans un hôtel de bas standing à Bamako

Photo 2 : Mobilier sommaire : une table et une chaise, dans la chambre d'un hôtel de bas standing à Bamako



Source : Prise de vue TESSOUGUE, Décembre 2023



Source : Prise de vue TESSOUGUE, Décembre 2023

On peut ainsi apprécier au Tableau 4 les déviations visibles dans le service de l'hébergement pour les hôtels de bas standing.

Tableau 4 : Points de déviations des services de l'hébergement dans les hôtels de bas standing à Bamako

Étapes de l'hébergement	Hôtel bas standing	Hôtels de moyen et haut standings
Accueil	* Sans réservation	* réservation et confirmation
	* Aucun paiement de l'arrhes	* paiement arrhes
Check in	* Aucun enregistrement d'identité	* Enregistrement d'identité
	* Paiement cash	* Notification du début de séjour
Offres de chambre	* Renouvellement des draps	* Contrôler les qualités des services en chaque point de la chambre
Durée hébergement	* Une heure et plus	* Une nuitée et plus
Tarififications	* À l'heure ou au mois	* À la nuitée ou au mois
Longs séjours	* Pour les travailleuses du sexe	* Pour les hautes personnalités et les dignitaires
Check-out	* Aucune procédure particulière	* Établissement des factures et contrôle des extra
	* Encaissement fait au check in	* Paiement en cash, en carte bancaire ou en chèque
		* Restitution des documents de voyages

Sources : Enquêtes de terrain, Juillet 2023

2.3. Typologie de la clientèle des hôtels de bas standing à Bamako

Les hôtels de bas standing ont fini par s'imposer dans la vie de la classe moyenne des habitants de Bamako, jouissant d'un revenu régulier dans le secteur public ou dans le secteur privé.

Tout au long de la journée les hôtels de bas standing sont occupés majoritairement par certaines classes sociales.

Au cours de la matinée, entre 8 heures et midi, on rencontre majoritairement les femmes venues au marché pour des emplettes et les hommes retraités. Entre midi et 14 heures, ce sont surtout les jeunes des lycées et des écoles professionnelles qui se faufilent dans les hôtels de bas standing. Aux environs de 15 heures jusqu'à 18 heures ce sont surtout, les administrateurs des bureaux en fin de journée qui y viennent. De 18 heures à l'aube, ce sont surtout les noctambules qui prennent la relève. Il s'agit des filles du trottoir et des travailleuses de sexe ayant élu domicile à l'hôtel qui viennent animer le bar. On y rencontre toute sorte d'hommes adultes (ouvriers, cadres, commerçants, etc.). En weekend ce sont surtout des amoureux qui font une escapade après de longues causeries autour du thé ou de retour des night clubs.

Les étrangers, constituent un autre groupe de clients pour oublier le mal du pays. Ainsi, quand un originaire surtout des pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest tient un hôtel de bas standing, il devient le logeur de bons nombres d'aventuriers en provenance de son pays. Ainsi, il développe un réseau pour ses frères concitoyens qui y viennent consommer des mets spécifiques du pays et y discuter vaguement sur l'actualité de leur pays. Ce genre de clientèle est pourtant rare, si l'établissement a pour promoteur un asiatique.

Tout compte fait les travailleurs des hôtels de bas standing n'ont presque pas de repos.

« Quand tu arrives le matin pour le travail, il faut laver tous les draps de la nuit. Parfois tu trouves 30 à 40 draps à laver. Entre temps, le gérant te demande de nettoyer les chambres, les couloirs et les escaliers. A peine tu commences à nettoyer les couloirs tu vois une femme avec son panier et son copain qui arrivent, ils ont besoin d'une chambre. Il faut leur céder le passage sans qu'ils ne

glissent. A midi le panier à draps commence à se remplir. A 15 heures après le passage des jeunes du lycée, ce sont encore 30 draps à laver avant 16 heures et rentrer à la maison à 17 heures ».

Tels sont les propos de Mme B.K, âgée de 30 ans, une jeune rurale qui a fini par s'installer à Bamako et employée comme femme de ménage dans un hôtel de bas standing.

2.4. Incrustation et difficile éradication des hôtels de bas standing dans le tissu urbain de Bamako

Les hôtels de bas standing, ne jouissent pas d'une bonne presse dans la société de Bamako. Ils sont décriés par l'Imamat de chaque quartier mais ils sont toujours présents. Les Églises ne les recommandent pas non plus, mais ils sont visibles dans de nombreux quartiers de Bamako. En fait, les hôtels de bas standing demeurent des espaces clandestins pour jouir de toutes les libertés. Ainsi, au cours de nos enquêtes, il a été découvert que les jeunes femmes qui animent ces hôtels sont souvent déclarées commerçantes, voyageant de Bamako à Lomé, Cotonou, Abidjan, Conakry, Dakar, etc. Mais, les hôtels de bas standing constituent pour elles une voie pour reconstituer le capital initial en cas de faillite. Ainsi, à Bamako, elles font une navette journalière dans les hôtels de bas standing situés à l'antipode de leurs domiciles réguliers. Par exemple, pour les jeunes femmes de la Commune IV ayant leurs domiciles à l'Ouest du District de Bamako, elles préfèrent fréquenter les hôtels de bas standing de la Commune I à l'Est du District de Bamako. Elles peuvent aussi, en tant que résidentes de la rive gauche du fleuve Niger se rendre dans les hôtels similaires sur la rive droite du fleuve Niger dans les quartiers des Communes V et VI du District de Bamako. Et vice versa, pour toutes les jeunes filles des quartiers de l'Est ou de la rive droite du Niger. Ce revenu occulte engrangé dans les hôtels de bas standing, est une voie bien explorée par des jeunes femmes en chômage

diplômées des universités du Mali. Dans un hôtel de Bakananbougou en Commune VI du District de Bamako, nous avons rencontré une jeune femme venue du quartier Badialan en Commune III du District de Bamako, et voici ses propos lors de notre interview.

« J'ai fini mes études universitaires en 2015. Je n'ai pas pu intégrer la fonction publique et je n'ai pas été employée dans le secteur privé. Je ne sais pas, le nombre de demandes de stages déposées et qui demeurent sans réponse. Je fréquentais une copine du quartier. C'est elle qui m'a emmené ici, afin que je puisse soutenir ma mère âgée et veuve. En quittant chaque matin la famille, je fais croire à ma famille que j'ai un étal de pagnes au grand marché de Bamako. Mes revenus obtenus dans cet hôtel entretiennent mes frères et sœurs scolarisés », nous explique sans complexe dame A. D., âgée de 27 ans en 2023.

Tout comme les jeunes femmes, les hommes qui fréquentent les hôtels de bas standing, le font loin de leurs domiciles. Pour S. C., un homme âgé de 40 ans, rencontré dans un hôtel de bas standing dans la zone de Hamdallaye ACI, les motifs de sa venue en ces lieux sont multiples.

« Je réside à Dioumazana en Commune I du District de Bamako, mon service est situé dans la zone Hamdallaye ACI en Commune IV. En fin de journée de travail, je viens me détendre ici où je peux consommer alcool et femme à l'insu de ma famille et de mes amis du quartier ».

Quant à cet autre homme, interviewé dans un hôtel de bas standing de la Commune II à l'Hippodrome, sa fréquentation des hôtels de bas standing se justifie par les fourberies qu'entretiennent les copines de quartier vis à vis des hommes. K. C, âgé de 37 ans explique :

« Tu rencontres une fille au quartier et tu deviens son parrain financier. Toujours des dépenses incalculables mais elle n'est jamais à côté de toi pour te consoler la nuit. C'est simple, après le diner, je vais dans les hôtels de bas standing, je consomme ma

bière et je choisi une fille pour le temps que je voudrais et j'occupe la chambre. Personne ne perd, la fille a son argent et moi je suis bien consolé pour le reste de la nuit ! ».

Enfin les hôtels de bas standing à Bamako, offrent des opportunités pour d'importants revenus aux jeunes femmes de la diaspora venues des pays voisins du Mali. Dans ce cas, il s'agit des jeunes femmes dans le processus de la migration européenne ou des jeunes femmes ayant eu des déceptions conjugales dans leurs pays d'origine. Quoi, qu'elles en soient, ce sont des jeunes femmes, fourchettes d'âges 20 à 40 ans, qui prennent un hébergement permanent dans l'hôtel de bas standing à Bamako. Elles reçoivent les clients dans leurs chambres ou dans une autre chambre dans le même hôtel au frais du client. Elles peuvent aussi se déplacer auprès du client dans un autre quartier. Bref, ce sont des femmes qui estiment leur revenu journalier entre 40000 (61 Euro) et 60000 FCFA (91,60 Euro). Nombreuses, sont les femmes étrangères qui nous ont affirmé que les fonds obtenus dans les hôtels de bas standing à Bamako, leurs permettent de se construire une maison au pays ou même d'ouvrir un commerce pour les parents (enfants, cousins, cousines, neveux et nièces).

Compte tenu des avantages sociaux que procurent les hôtels de bas standing, il est difficile d'éradiquer ces hôtels du tissu urbain de Bamako. Les dirigeants religieux, après plusieurs démarches arrivent à la suite des procès à fermer quelques-uns de ces hôtels. Malheureusement ce n'est pas une résolution définitive du problème car le promoteur hôtelier fini par ouvrir son entreprise dans un autre quartier ou dans une autre commune du district de Bamako. En effet, les promoteurs interviewés nous ont laissé comprendre qu'ils ont un chiffre d'affaires de 200000 (305,43 Euro) à 300000 FCFA (458 Euro) par jour soit 6000000 (9160,30. Euro) à 9000000 FCFA (13740,45 Euro) par mois au titre des chambres. Les promoteurs des hôtels de bas standing reconnaissent que la vente de l'alcool ne procure pas assez de

recette, mais sans alcool la vente des chambres chute. Donc, l'alcool est un produit d'appel pour les hôtels de bas standing. Le produit réel est toujours l'offre de l'hébergement. À la fermeture d'un hôtel de bas standing, les travailleuses de sexe qui y étaient hébergées, rejoignent un autre hôtel de même rang dans un autre quartier de la même commune ou vont dans un autre hôtel similaire dans une autre commune du District de Bamako.

3. Discussion

Dans la ville de Bamako, ce sont les nouveaux quartiers des Communes V et VI qui comptent la majorité des hôtels de bas standing à concurrence de 54%. Dans la plupart des villes, la vitalité touristique du centre-ville prime sur les quartiers périphériques reconnus comme des cités dortoirs. « On note une convergence très marquée des intérêts citoyens, des élus municipaux et d'autres paliers, et de Tourisme Montréal et un très fort consensus quant à la place privilégiée du centre-ville dans le territoire touristique de Montréal et à l'importance de son attractivité et de son animation. » (D. Pilette et B. Kadri, 2005, p. 62). Ce constat est contredit à Bamako, où la Commune III qui est le centre-ville a l'effectif le moins élevé des hôtels de bas standing, 9 soit 2,18%. Tandis que, la commune V sur la rive droite du Niger, compte 119 hôtels de bas standing soit 28,81%. Les unités hôtelières de bas standing à Bamako, sont de faibles capacités environ 11 chambres et appartiennent majoritairement à des étrangers à 94%. Ce sont des établissements fonctionnels en permanence avec une forte offre de l'hébergement de moindre qualité. Ces unités hôtelières sont assimilables à des maisons closes où ont élu domicile certaines filles de joie avec des revenus occultes issus de la prostitution. Ces hôtels de bas standing à Bamako demeurent des espaces ouverts de prostitution à l'image de certains pays asiatiques. « Une partie

du tourisme étranger en Asie est à base sexuelle. L'exploitation commerciale de corps de femmes et d'enfants est un fléau de nombreux lieux touristiques même s'il peut procurer aux femmes qui se prostituent un argent facile pour acquérir un téléphone portable ou bien pour payer leurs études » (Y. Boquet, 2017, p. 540).

La vente d'alcool et les actes de prostitution qui s'effectuent dans les hôtels de bas standing, dissuadent les maliens à être des promoteurs d'une telle entreprise bannie par la religion surtout islamique. Si certains entrepreneurs maliens, s'y aventurent dans la promotion des hôtels de bas standing, ils sont mis au banc de la société et même excommuniés des mosquées. De ce fait 94% des promoteurs des hôtels de bas standing à Bamako sont des étrangers. Bien que détestés, les hôtels de bas standing, ne sont pas prêts à disparaître du paysage urbain de Bamako. Les revenus engendrés par les hôtels de bas standing incitent les promoteurs étrangers venus faire fortune au Mali à embrasser cette activité. Par leurs pratiques managériales de tarification à l'heure, ils offrent des services d'hébergement aux clients à faibles pouvoirs d'achat. Ils ont donc compris que l'industrie touristique fonctionne par l'innovation, la co-création et la co-production. « Le tourisme est ainsi une industrie de co-création, de co-production, de co-présence et même d'expériences partagées puisque touristes et résidents vivent dans un même espace touristique » (C. Clergeau, 2019, p. 87).

Les fréquentations des hôtels de bas standing à Bamako ne peuvent pas chuter de sitôt, compte tenu du chômage qui s'accroît d'année en année surtout du côté des femmes. Une autre pourvoyeuse de jeunes femmes potentiellement exploitables sur les trottoirs et dans les hôtels de bas standing à Bamako est la migration des filles rurales vers les centres urbains au Mali. De ce fait le tourisme par le commerce sexuel demeure une voie d'absorption des jeunes filles et des chômeurs. « Le tourisme est une activité économique fondamentale pour

certains pays ou certains territoires où il peut représenter une part prépondérante, voire unique, d'entrées de devises. » (Atout France, 2011, p. 12). Il revient donc à l'État malien d'être un peu plus fort pour organiser le secteur touristique, en renforçant la qualité des services de l'hébergement dans les hôtels de bas standing, afin de mieux inciter les maliens à promouvoir le tourisme domestique.

Conclusion

Les hôtels de bas standing, appartenant à des opérateurs privés surtout étrangers, sont essentiellement de faibles capacités d'hébergement avec un espace bar bien animé. Ils se sont imposés dans les offres touristiques de la capitale malienne par leurs accessibilités compte tenu du prix et de la disponibilité des services charnels. Chaque entreprise touristique, pour survivre, doit savoir mettre en évidence ses caractéristiques différentielles face à ses concurrents et à ses marchés. Dans sa particularité, le marketing touristique tient compte du contact direct : client prestataire et de la participation de ce client au processus de production. Le client devient ainsi coproducteur et consommation de ses caprices. C'est pour satisfaire la demande croissante des espaces de loisirs urbains que les hôtels de bas standing se sont développés dans le District de Bamako, surtout avec des promoteurs étrangers. Dans leurs volontés de conquérir une population à revenu peu élevé, les hôtels de bas standing ont fini par dévier les services hôteliers normaux en tarifant les frais d'hébergement à l'heure et en offrant des hébergements de résidences aux travailleuses de sexes.

Les résultats expliquent clairement comment se manifeste la déviance des services de l'hébergement, dans les hôtels de bas standing à Bamako au Mali

L'objectif visé étant de démontrer la déviance des services de l'hébergement dans les hôtels de bas standing à Bamako au Mali,

a été atteint car de leur statut d'hôtel suivant leur agrément, les hôtels de bas standing fonctionnent en maison close.

L'hypothèse, est confirmée car la déviance des services de l'hébergement dans les établissements hôteliers de bas standing est profitable à la population de Bamako et aux touristes internationaux, d'où toutes les difficultés à les faire disparaître du paysage urbain de Bamako.

Tout de même, les études à venir peuvent nous élucider sur les opportunités qu'offrent ces hôtels de bas standing dans la promotion du tourisme domestique au Mali.

Références bibliographiques

Atout France. (2011). Tourisme et développement durable, De la connaissance des marchés à l'action marketing, *Impression Jouve SA – Mayenne, France*, 108 p.

BOQUET Y. (2017). Le tourisme en Asie, *Les espaces du tourisme et des loisirs, sous la direction de Gabriel WACKERMANN, Ellipses, Paris*, p. 530-542.

CEDEAO. (1999). C/REG.14/12/99, Portant adoption des normes de classement et des conditions d'homologation des hôtels, auberges, et motels de tourisme, Fait à Lomé, Novembre 1999, in Journal Officiel de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest, Éditions Françaises, Vol.37, Décembre 1999, p, 153-173.

Clergeau C. (2019), Les mondes du tourisme, des mondes de services, *La recherche en management du tourisme*, p. 87-109, éditions FNEGE Vuibert, Paris France.

Clergeau C., Glasberg O., et Violier P., (2014). Management des entreprises du tourisme – Stratégies et organisations, *Dunod, Paris*, 346 p.

Décret N^o 2019 – 137/P-RM du 04 Mars 2019, portant réglementation de l'agrément et de l'exploitation des établissements de tourisme en République du Mali.

Direction Nationale de la Population (DNP). (2022). Répartition de la population par commune dans chaque région du Mali en 2022.

Direction Nationale de la Population (DNP). (2018). Projection de la population par commune dans chaque région du Mali en 2018.

Fabry N., et Zeghni S. (2012). Tourisme et développement local : une application aux clusters de tourisme *Dans Mondes en développement 2012/1 (n°157)*, pages 97 à 110 Éditions De Boeck Supérieur. Article disponible en ligne à l'adresse <https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2012-1-page-97.htm>

Flautre A. (1986). « La gestion de l'entreprise touristique au-delà de la gestion traditionnelle » *Téoros*, 5(3), p. 2–5. <https://doi.org/10.7202/1080531ar>

Frochot I., Legohérel P. (2014). *Marketing du Tourisme*, 3è édition Dunod, Paris, France, 326 p.

Guisse A.M. (2010). Bamako des origines à 1940 – *Bamako*. 112 p.

Institut National de la Statistique (INSTAT), République du Mali. (2013). *4ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2009, Résultats définitifs, Répertoire des villages*, INSTAT, Bamako, 318 p.

Kotler P., T.Bowen J. C., Makens J., Bories D., Laborde C., Pichon P.-E., Décaudin ÉCAUDIN J.-M., (2016). *Marketing du tourisme et de l'accueil*, 6è édition Pearson, Paris, France, 420 p.

Loi n^o 2018 - 068 / du 13 Décembre 2018, Régissant les établissements du tourisme au Mali.

Meillassoux C., (1963). « Histoire et institutions du kafo de Bamako d'après la tradition des Niaré », *In: Cahiers d'études africaines, vol. 4, n°14, 1963.* pp. 186-227, doi : <https://doi.org/10.3406/cea.1963.3718>

- https://www.persee.fr/doc/cea_0008-0055_1963_num_4_14_3718 Fichier pdf généré le 16/05/2018
- Pilette D., et Kadri B. (2005). Le tourisme métropolitain, le cas de Montréal, *Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy (Québec) G1V 2M2, Canada*, 154 p.
- PHILIPPE S. (2009) : Une histoire de Bamako – *Editions GRANVAUX, F-18410 Brinon-sur-Sauldre* – 263 p.
- République du Mali. (2017). Annuaire Statistique du District de Bamako 2014, *Bamako, Direction Régionale de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population du District de Bamako (DRPSIAP/DB)*.
- Tessougué M. dit M. (2022). Perturbation des fréquentations touristiques et crises au Mali de 1990 à 2020 : insécurité et risque sanitaire Covid-19 *European Scientific Journal, ESJ, 18 (20), p. 141-171.*
<https://doi.org/10.19044/esj.2022.v18n20p141>